

BILAN - APSR - 2024

> Aides aux structures pour la création
d'actions de Sécurité routière

BILAN

Ce bilan a pour objet la description de(s) (l') action(s) réalisées en lien avec l'appel à projet en sécurité routière selon les engagements pris lors de l'inscription du candidat à l'APSR 2024.

Le versement de la subvention est lié au retour de l'ensemble de ces éléments.

Il est composé de :

- Un bilan qualitatif de l'action
- Une synthèse financière
- Un retour sur la communication utilisée, au regard du soutien apporté par le Conseil départemental des Vosges.

Bilan qualitatif de l'action réalisée

Identification :

Nom :

Numéro de SIRET :

Décrire précisément la mise en œuvre de l'action :

Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à « Monsieur le Président du Conseil départemental des Vosges ».

Quel a été le nombre de personnes bénéficiaires de l'action, par type de public ?

Quels ont été les date(s) et lieu(x) de réalisation de l'action ?

Si l'action s'est déroulée dans un établissement scolaire :

NOUVEAU

Type d'établissement :

NOM :

Nom de la commune :

Nombre d'élèves sensibilisés :

Les objectifs de l'action ont-ils été atteints au regard des indicateurs utilisés ?

Synthèse financière

La subvention de _____ € a permis de couvrir :
(Détail et ventilation des montants)

Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à « Monsieur le Président du Conseil départemental des Vosges ».

Communication

Préciser le type de communication utilisé pour mentionner le soutien du Département à l'appui de la réalisation de l'action.

- *Flyers mentionnant la collectivité,*
- *Articles de presse ou retour média,*
- *Autres*

Justificatifs de la communication.

Je soussigné(e), (Nom et prénom) :

Représentant(e) légal(e) de l'association, la collectivité, l'établissement scolaire :

Certifie exactes les informations du présent bilan.

Fait à :

Le :

Signature :

Toute correspondance doit être adressée sous forme impersonnelle à « Monsieur le Président du Conseil départemental des Vosges ».